

Public : Toute personne intéressée par le processus d'appel d'offres.

Prérequis : Aucun.

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs : **A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

Répondre à un appel d'offres public.

Connaître et maîtriser la procédure d'un appel d'offres public.

Programme :

Le mode d'évaluation de droit commun

Le mode de dévolution normal

La définition réglementaire

La procédure formalisée de recours à l'appel d'offres

L'appel d'offre

- L'article 33 du code des marchés publics
- L'article 12 de l'ordonnance du 6 juin 2005
- L'appel d'offres peut être soit OUVERT soit RESTREINT :
 - L'appel d'offres ouvert
 - L'appel d'offres restreint
- Les implications pour les soumissionnaires
- Le soin particulier à la candidature en appel d'offres restreint
- L'absence de négociation

L'identification de l'acheteur

- Le rôle du pouvoir adjudicateur
- Le rôle de la CAO « administration locale »
- Etablir un programme fonctionnel
- Traduire les analyses du besoin en cahier des charges
- La transformation du cahier des charges fonctionnel en CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières)
- Inclure la possibilité de variantes
- La conception du CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) avant la procédure
- La rédaction du RC (Règlement Consultatif)
- Les points essentiels du RC
- La rédaction de l'AAPC (Avis d'Appel Public à la Concurrence),
- Le contenu et l'organisation de l'AAPC
- Les critères de sélection des candidatures et du choix des offres
- Le lancement de la procédure

- Le support délai
- L'invitation à la participation au concours
- Le déroulé de la procédure de dialogue
- L'organisation des différentes phases
- La réception des propositions finales
- Les solutions proposées par les candidats
- Les compléments d'information sur l'offre
- L'analyse des offres
- Les critères de choix
- La difficulté de l'appréciation
- L'attribution du marché

La mise au point du marché avec le candidat retenu

- Les modalités d'indemnisation des participants (primes et rémunérations)

Méthode pédagogique :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Partage d'expériences.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.